

que le représentant de Peace-River l'a fait justement observer, nous ne pouvons nous attendre que la Grande-Bretagne fasse les frais de notre stupide administration au Canada.

Comme je l'ai déjà mentionné en cette enceinte, on trouve un exemple de cette mauvaise administration lorsque le Gouvernement a permis une hausse de \$5 la tonne dans le prix de l'acier en 1946. On n'a jamais calculé ce qu'elle a signifié pour le cultivateur canadien en ce qui concerne le coût des machines, le tarif-marchandises, le coût des salaires et de biens d'autres éléments. Si l'on calculait intégralement les frais qu'a entraînés cette mesure stupide, j'ose dire que les Canadiens seraient déconcertés de ses répercussions énormes et graves de conséquences.

Ainsi que je l'ai déjà soutenu, si les sociétés sidérurgiques avaient besoin de \$5 de plus la tonne, nous pouvions les subventionner et, en tant que nation, nous aurions été en bien meilleure posture. Je doute fort qu'elles en aient réellement eu besoin, mais c'est ce qu'elles ont dit. Dès qu'elles eurent obtenu cette hausse, les salariés employés dans ces industries ont déclaré qu'ils en voulaient la moitié. Je ne les en blâme aucunement. Mais c'est alors que tous les frais ont augmenté au Canada, y compris les salaires. Ne reprochez donc pas, de grâce, à la Grande-Bretagne une mesure aussi stupide qui a été prise par le gouvernement canadien. Car c'est ce que nous faisons lorsque nous reprochons à la Grande-Bretagne de refuser de nous payer le prix élevé dont nous avons besoin maintenant.

Nous ne demandons pas un prix trop élevé pour le blé, compte tenu de nos frais dans l'Ouest du pays. Nous y avons entièrement droit parce que nous souffrons des conséquences d'une mesure déraisonnable du Gouvernement, qui n'est d'ailleurs qu'une parmi bien d'autres. Mais je veux parler de ce que nous devrions faire à cet égard. Cherchons d'abord à décider ce que nous ne devons pas faire. N'agissons pas de façon stupide. Voyons si nous pouvons trouver quelque solution au problème.

D'après le "Budget du Syndicat du blé de l'Alberta" du 31 octobre 1952, les États-Unis ont exporté jusqu'à la mi-octobre 1952 un total de 83.5 millions de boisseaux de blé, soit 42 millions de boisseaux de moins que durant la même période l'année dernière. D'après l'article, les États-Unis ont accordé 183 millions de dollars de subventions à l'égard du blé. C'est dire qu'ils ont payé une partie du prix de vente du blé. Peut-on concevoir de raison pour laquelle le Canada n'agirait pas de la même façon? Pourquoi le

Canada ne subventionnerait-il pas le blé lui aussi?

Je ne prétends pas que les contribuables des deux provinces centrales et du reste du Canada doivent être mis à contribution pour l'argent nécessaire au versement de cette subvention. Si les députés qui siègent en cette enceinte avaient les idées de leurs prédécesseurs de l'époque du premier parlement en 1868, ils verraient à ce que le gouvernement actuel crée de l'argent sans risque et verse ce supplément de prix, au grand avantage de tous les Canadiens. J'ai exposé ce point de vue souvent; j'espère que le ministre du Commerce ne prendra pas la parole pour en parler à la légère. Le ministre du Commerce est l'un des Canadiens les plus éminents, mais il reconnaitra, je pense, qu'il lui reste encore plusieurs choses à apprendre.

J'aimerais signaler comme je l'ai fait déjà, qu'au cours de la première guerre mondiale le ministre des Finances du Canada a créé de l'argent pour une valeur de 50 millions, au titre de loi de finance de 1914, et qu'il a acheté du blé canadien à prix raisonnable pour le remettre ensuite à la Grande-Bretagne sans frais ni intérêt. La Grande-Bretagne a eu tout le temps voulu pour rembourser le Canada et a eu de plus l'avantage de pouvoir payer en nature. Ce que je viens de dire est de la plus haute importance pour la Chambre.

Cette mesure a été prise alors que la production de notre pays ne s'élevait pas à plus de 4 milliards. Je n'ai pas sous la main la valeur exacte mais en 1939 notre production atteignait une valeur de près de 6 milliards; j'estime donc qu'en disant que notre production valait 4 milliards en 1914, je faisais une estimation généreuse. Aujourd'hui notre production s'établit à 23 milliards. Quand une nation a été capable d'absorber 50 millions de dollars en temps de guerre, au cours de la première guerre mondiale, n'est-il pas absolument insensé de prétendre qu'elle ne pourrait absorber maintenant une somme beaucoup plus grande de monnaie, créée et mise en circulation libre de dette?

Je n'ai pas l'intention d'exposer ce point en détail maintenant, car je m'écarterais légèrement du Règlement, mais après tout n'est-ce pas durant les moments difficiles quand on ne sait plus quoi faire qu'il faut songer aux choses nouvelles? La loi financière de 1914 a été remise en vigueur sous le titre de loi financière de 1923. Ceux qui siégeaient au Parlement en 1914 et en 1923 n'ont pas eu peur de cette drôle de monnaie. Nous entendons des libéraux insensés parler de drôle de monnaie au point où on voudrait leur administrer une râclée pour leur apprendre à ne pas utiliser à tort et à travers une telle expression.